



Compte rendu du CTSD du jeudi 2 février

Jeudi dernier s'est tenu le 1er CTSD de la carte scolaire rentrée 2017. Nous avons mis en ligne les résultats « secs » voici maintenant du détail et notre analyse.

présentation du DASEN :

« un effort budgétaire est réalisé en faveur de l'éducation. 4311 emplois pour 1er degré.

Les priorités :

→ démographie (pas pour le 90 car – 152 élèves)

→ lutte contre difficulté scolaire : postes de plus de maîtres que de classe

→ renforcer les remplacements notamment pour formation continue

+ 8 postes pour le 90

On ne peut pas nier qu'on améliore le taux d'encadrement. »

Notre analyse :

certes la moyenne du taux d'encadrement dans notre département s'améliore mais le choix depuis plusieurs années de favoriser les REP et les écoles en politique de la ville (ce qui est nécessaire) pèse aujourd'hui sur les campagnes. Comme les moyens étaient réduits ces dernières années et que les choix étaient en direction des plus défavorisés (ce que nous ne discutons pas), il n'est pas sûr que la situation des écoles hors ces priorités « sociales » ait été améliorée. Et surtout on a pu constater que la situation sociale de certaines campagnes n'est pas forcément favorisée partout. En effet cette année nous avons eu dans les documents les pourcentages de catégories socioprofessionnelles défavorisées (PCS) pour les écoles ciblées en ouverture ou fermeture. On a pu constater que certains villages qu'on imaginait plutôt favorisés, avaient un pourcentage de PCS défavorisées non négligeable.

Le DASEN a précisé que nous n'avons pas de caractéristiques rurales dans le 90. Notre urbanisation par contre est éparpillée : en effet notre réseau d'écoles est semblable à celui du 70 ou du 39. Certes ce réseau n'est pas de notre responsabilité (on ne choisit pas où les gens décident de vivre) mais selon le DASEN il appartient aux communes d'adapter leurs écoles, leur réseau aux moyens de l'Education nationale. En clair ça veut dire : petits villages regroupez vous et faites des pôles éducation sinon je fermerai vos écoles ! La FSU s'oppose à cette démarche de systématisation de grosses structures car elles ne vont pas toujours dans le sens d'une amélioration des conditions d'apprentissages pour les enfants et d'enseignement pour les adultes.

Créations de postes :

-choix d'implantation des ULIS :

tout d'abord une ULIS en plus c'est bien mais pas suffisant : pour info cette année 36 élèves en attente ! La FSU est remontée au créneau sur les élèves qui sont en CLIS ou pire dans les classes normales parce que pas de places en ITEP ou IME. Le Dasen renvoie dans un 1er temps la responsabilité à ARS (Agence Régionale de Santé). Nous avons demandé quand est-ce qu'on sortirait de cette impasse. Le Dasen nous a assuré qu'il a des échanges avec eux sur la situation, mais les fonds manquent aussi chez eux. Une ULIS est déplacée de Metzger à Dreyfus Schmidt pour mieux répartir les inclusions (Metzger a actuellement 2 ULIS). Une nouvelle ULIS est implantée à Châteaudun car le DASEN voulait trouver une école rattachée à un collège avec une ULIS pour assurer la continuité. Il regarde aussi la localisation des élèves pour limiter les déplacements. Il faut aussi une école pas trop petite pour permettre l'inclusion dans des classes différentes. Nous avons fait remarquer que ce n'était pas forcément pertinent de cumuler les difficultés REP avec celles des élèves d'ULIS mais pas trop le choix dans le coin. Pour ce qui est de Châteaudun, le DASEN fait un geste sur les effectifs des classes qui seront dans une moyenne de 20-22.

– créations de 8 postes de remplaçants :

le DASEN était parti sur l'idée de 13 mais il a levé des fermetures en séances ou en a passées en conditionnelle, il a aussi passé une ouverture conditionnelle en définitive. Il faut savoir que toute ouverture faite dans une classe sera prise sur ce quota de postes de remplaçants.

– Plus de maîtres que de classes :

50% élémentaire Géhant Belfort

50% élémentaire Rucklin Belfort (à ajouter aux 50% existants)

50% élémentaire Delle

25% élémentaire Sittelles Delle (à ajouter aux 25% déjà existants)

-25% primaire Morvillars

Remarques : nous avons critiqué l'an passé le choix du DASEN de créer des postes PDMQDC à 25% (trop morcelé selon nous, pas possible de faire un travail avec l'équipe d'école). Et bien apparemment le dasen tire la leçon cette année en proposant des 50%. Nous avons déploré la suppression des 25% de Morvillars , le dasen nous a dit avoir choisi entre Delle et Morvillars : sur Delle les interventions pourront être plus étendues.

– Création de 2X50% de formateurs école numérique (demande du dasen que ces postes soient des mi-temps classe / mi temps formateurs) Le dasen nous a fait part de sa volonté que les formateurs aient un pied sur le terrain pour être au plus près des collègues et de la réalité des classes.

C'est marrant, c'est exactement l'avis de SNUIPP pour ses déchargés.

– Amélioration des décharges de direction en éducation prioritaire :

décharges qui passent de 25% à 33% :

maternelles Aragon, Pergaud, Dreyfus Schmidt, Rucklin, Martin Luther King

élémentaires Aragon et St Exupéry

décharges passent de 33% à 50% :

élémentaires Dreyfus Schmidt, Rucklin

Nous précisons ici que ce point est un choix du DASEN du 90 ce n'est pas une consigne nationale. Nous avons fait remarquer que la maternelle Saint Exupéry avait été oubliée, les services vont rectifier. Le DASEN a dit qu'il n'était pas fermé à l'idée d'étendre cette amélioration au delà des REP. Mais cela prend des moyens...

– Amélioration des décharges de maîtres formateurs : passage de 25% à 33% (décision ministérielle)

Le dasen avait déjà la possibilité de le faire l'an passé dans les textes, nous lui avons demandé, il avait refusé. Cette année il n'a pas le choix. Les collègues en place apprécieront, elles qui sont très prises par le suivi des PES et les cours, auront (un peu) de temps pour du travail de recherche, ce qui rentre dans leurs attributions mais ne rentrait pas dans leurs journées de 24h !

Fusions d'écoles :

Andelnans maternelle et élémentaire

Giromagny élémentaires Lhomme et Benoit

Delle maternelle Louise Michel et Sittelles (cette fusion est sortie du chapeau en séance nous n'avons donc pas pu enquêter en amont auprès des collègues)

La FSU n'a pas manqué de demander ce que ces fusions rapportent aux élèves in fine.

Concernant Giromagny, les 2 écoles sont éloignées, l'une avec une ULIS et donc des élèves à inclure. Bricolage pour gagner un poste de direction ? Non non dit le DASEN, le maire, les collègues tout le monde est ok. Ben oui quand on dit aux collègues si vous ne fusionnez pas je ferme une classe dans chaque école, ça fait réfléchir !

Et les RASED :

le DASEN ne souhaite pas créer des postes de RASED car il faut faire des choix et surtout parce que les 3 postes créés l'an passé n'ont pas été pourvus, 2 ont été récupérés en postes de remplaçants. Cette année ils seront de nouveau proposés au mouvement en tant que postes rased donc s'ils sont pourvus, le rased sera un peu renforcé.

Pour la FSU le problème réside dans la politique de formation : le 90 fait un peu trop la fine bouche sur les candidats à la formation CAPA SH demandant aux candidats d'avoir déjà des connaissances voire des compétences sur enseignement spécialisé avant d'entrer dans la formation.

Vote sur cette carte scolaire :

1 contre FO

1 abstention SGEN

8 pour FSU et UNSA

Il est rare que la FSU vote pour. Si vous lisez notre déclaration préalable, un certain nombre de choix du DASEN nous contentaient et sur les points négatifs notamment le clivage ville/ campagne, le DASEN a entendu des arguments en séance et a levé des fermetures sur des petites structures de campagne donc cela nous paraissait être correct.

Questions diverses posées par la FSU :

- Un point sur l'évolution globale des effectifs du 1er degré dans les écoles privées de notre département
- Un point sur les postes d'EVS / AESH et leurs implantations

Comme nous avons terminé l'ordre du jour à 13h20, nous n'avions plus le temps de ces questions donc elles sont reportées.

Pour la question subsidiaire, nous l'avions abordé en amont : **les rythmes scolaires**

Nous avons demandé des données quantitatives et qualitatives sur les 3 organisations de la semaine mise en place dans notre département dans le cadre de la réforme des rythmes. Ces données peuvent aider les conseils d'école à se prononcer pour les années à venir. Nous avons aussi demandé à avoir connaissance des PEDT mis en place.
Réponse du DASEN : je ne sais pas faire, je n'ai pas les moyens de faire ce bilan.
Comment voir l'impact sur les apprentissages ? Pas d'études non plus à l'échelle nationale.

Nous lui avons donc fait remarquer que le ministère savait trouver des indicateurs quand il s'agissait d'évaluer la réforme de l'évaluation des élèves ou des programmes mais là pour ce sujet très décrié, comme par hasard, il n'y a rien !

Vos représentantes en CTSD pour cette instance: Céline PAPIN et Géraldine TAPIE